



LE BLOG FRANCAIS DE LA FISCALITE INTERNATIONALE N 3 NOVEMBRE 2017

[www.etudes-fiscales-internationales.com/](http://www.etudes-fiscales-internationales.com/)  
pour s'abonner cliquer et inscrivez vous en haut à droite

**Je suis la transparence, cette nouvelle vertu par JD Bredin**

DISCOURS SUR LA VERTU par Me JEAN DENIS BREDIN ,  
Membre de l'Académie Française

**Les lettres fiscales d'EFI Pour lire les tribunes antérieures cliquer**

**La lettre EFI du 19 NOVEMBRE pdf**

Pour placer dans votre dossier "les lettres d'EFI" sur votre bureau

**RAPPORT DES PRÉLÈVEMENTS OBLIGATOIRES SUR LES ENTREPRISES  
AU PROFIT COMMERCIAL (2005-2015)**

(en %)

État	2005	2015	Variation 2015 / 2005
France	66	62,7	- 5,0 %
Allemagne	47,7	48,8	+2,3 %
Belgique	60,1	58,4	- 2,8 %
Espagne	60,4	50	- 17,2 %
Italie	76,7	64,8	- 15,5 %
Pays-Bas	47,7	41	- 14,0 %
Royaume-Uni	34,7	32	- 7,8 %

Source : données Banque mondiale, 2016.

**les taux apparents d'imposition sur les sociétés europe et USA**

La richesse augmente dans le monde, mais les inégalités aussi.

Ne pas y prêter attention est dangereux

**Le principal apport de l'étude de Credit Suisse sur la richesse dans le monde?**

**Cliquez**

Mettre de nouveaux chiffres sur un sentiment tenace et désagréable. Celui que la reprise économique n'a pas profité à tout le monde, alors que la crise financière de 2008, elle, a fait des ravages sans distinction

**Le Forum mondial sur la transparence à des fins fiscales  
intensifie la pression exercée sur les fraudeurs partout dans le monde  
YAOUNDE novembre 2017**

**Le classement international sur l'assistance sur demande (EOIR)**

Le robot anti fraudeur (arrêté du 14/11/17) cliquez pour lire 2  
Lanceur d'alerte en suisse : encore plus 3  
Cliquez pour lire 3  
Vers une nouvelle régularisation avec le droit à l'erreur ??? cliquez pour lire 3  
La Convention Judiciaire d'Intérêt Public et HSBC : 3  
Une prévention de la fraude fiscale ??? cliquez pour lire 3  
Les contentieux fiscaux européens en cours cliquez pour lire 3  
Le contentieux des demandes gracieuses (CE 20/09/17) Cliquez pour lire la tribune 4  
Prêt intergroupe : détermination des intérêts ( aff GE Money Bank Conclusions LIBRES de Mme de BARMON cliquez pour lire la tribune 4  
Un mali de confusion est il déductible ?? Société Cible Financière (Conclusions LIBRES de V Daumas) Cliquez pour lire la tribune 4

### **[Le robot anti fraudeur \(arrêté du 14/11/17\)](#) [cliquez pour lire](#)**

#### **Ciblage automatisé de la fraude fiscale.**

[L'arrêté du 14 novembre](#) aurait pu passer inaperçu. Et pourtant, il confère à Bercy une bien précieuse autorisation.

La Cour des comptes avait publié le 10 octobre 2013, un référé adressé au premier ministre, Jean-Marc Ayrault, sur l'organisation, les méthodes et les résultats du contrôle fiscal en France.

#### [Les recommandations de la Cour des comptes pour lutter contre la fraude fiscale](#)

"Elle concerne des contribuables de nature très différente, note-t-elle, des personnes physiques dont les activités sont, pour l'essentiel, légales, de grands groupes qui utilisent abusivement des mécanismes d'optimisation fiscale ou encore des réseaux criminels qui ont notamment investi le champ de la fraude à la TVA."

Ce dispositif de ciblage automatisé de la fraude fiscale. déjà mis en place [pour traquer les fraudes des entreprises depuis 2014](#), à titre expérimental tout d'abord, puis pérennisé en 2015 est ainsi élargi à l'ensemble des contribuables de l'Hexagone.

Explications.par Hélène GULLY

Pour améliorer la lutte contre la fraude fiscale, l'exécutif autorise son ministère de l'Economie et des Finances à utiliser, temporairement pour les particuliers, un logiciel analysant des milliers de données des Français. un robot informatique capable de traquer plus efficacement les fraudeurs,

Cette procédure est déjà utilisée en Italie depuis 2014

[Italie le contrôle fiscal par un robot...le redditometro](#)

et en Belgique [Le data mining fiscal en Belgique](#)

Ce dispositif, déjà mis en place [pour traquer les fraudes des entreprises depuis 2014](#), à titre expérimental tout d'abord, puis pérennisé l'année suivante, est ainsi élargi à l'ensemble des contribuables de l'Hexagone.

Pour Bercy, cette extension est nécessaire : les omissions fiscales réalisées par les particuliers étaient, pour BERCY, en 2015 plus importantes que celles relatives à la TVA. D'où l'importance de renforcer l'arsenal du fisc.

**[Lire la suite](#)**

## **Lanceur d'alerte en suisse : encore plus**

### **Cliquez pour lire**

Le Contrôle fédéral des finances (CDF) de la Suisse a lancé en juin 2017 un site internet destiné aux lanceurs d'alerte de l'administration fédérale. La plateforme sécurisée doit permettre de signaler des cas de fraude ou de corruption.

Lanceurs d'alerte, employés fédéraux ou particuliers peuvent annoncer les irrégularités présumées sur [la plate-forme en ligne www.whistleblowing.admin.ch](http://www.whistleblowing.admin.ch) de manière anonyme, en toute sécurité et sans preuve. "Les informations reçues seront traitées avec diligence, sérieux et confidentialité", garantit le CDF.

Le but précisé dans un communiqué est "d'échanger de façon anonyme, indépendante et sécurisée avec les employés, les fournisseurs, les contribuables et toute personne qui veut améliorer l'efficacité de l'administration et combattre la fraude et la corruption".

L'Etat de Genève reprend le système et tend la main aux lanceurs d'alerte

Mise à disposition d'une plateforme sécurisée pour les lanceurs d'alerte

### **Consulter le communiqué (PDF, 203 Ko)**

C'est pour permettre un meilleur traitement de ces plaintes citoyennes que la Cour des comptes a lancé ce vendredi [une toute nouvelle plateforme sécurisée](#) pour les lanceurs d'alerte

## **Vers une nouvelle régularisation avec le droit à l'erreur ????**

### **cliquez pour lire**

Rebaptisé « **projet de loi pour un Etat au service d'une société de confiance** », le texte sur le droit à l'erreur sera analysé au conseil des ministres du 29 novembre mais quand sera-t-il publié au JO ???

Dans ce texte de 48 articles, les déclarations sociales, fiscales et douanières seront désormais les premières concernées par ce droit à l'erreur,

Au premier contrôle, il y a aujourd'hui des risques de pénalités ou d'intérêts. Avec cette loi, les Français en cas de litige avec l'administration, seront systématiquement considérés comme étant de bonne foi,

« Ce texte doit permettre de reposer un nouveau contrat avec l'Etat afin que l'administration redonne confiance à ses administrés », explique Sophie Errante, députée La République En Marche qui a été étroitement associée à l'élaboration du projet de loi, porté au gouvernement par Gérald Darmanin, le ministre de l'Action et des Comptes publics.

[Lire la suite](#)

## **La Convention Judiciaire d'Intérêt Public et HSBC : Une prévention de la fraude fiscale ????**

Mise à jour du 14 novembre 2017

[HSBC Private Bank conclut la première transaction pénale à la française \(cliquez\)](#)

par [VALERIE DE SENNEVILLE](#)

MAIS

[deux anciens cadres d'HSBS restent poursuivis devant la justice française](#)

[Par Sébastien TRUCHE](#)

En octobre 2016, le Ministère public français avait en effet demandé le renvoi en procès de l'ancien directeur général de la banque Peter Braunwalder, et de l'ancien chef de sa division Méditerranée-Israël Judah Elmaleh, [révélaient Le Monde en novembre 2016](#).

[HSBC le communique du parquet financier national](#)

Les 300 millions d'euros dus par la banque se décomposent en trois volets : une amende de 86,4 millions d'euros calculée sur le montant des fonds frauduleux partis en Suisse ; 71,6 millions de pénalités liées à « la coopération minimale de la banque » et à « la gravité des faits » ; et 142 millions de dommages et intérêts de préjudice envers l'Etat, réclamés par le fisc.

[Pour lire la suite](#)

## **Les contentieux fiscaux européens en cours**

### **cliquez pour lire**

[la députée socialiste Christine Pires-Beaune](#) a passé au peigne fin les affaires en cours dans le traditionnel rapport annexé au projet de loi de finances. La facture est vertigineuse : l'enjeu

financier global est chiffré à 22,6 milliards d'euros, si l'on inclut les 10 milliards de la taxe sur les dividendes.

C'est ce que nous révèle Mme [INGRID FEUERSTEIN](#) dans [son article des Echos cliquez Le rapport de Christine Pires-Beaune](#)

Le risque financier associé aux contentieux fiscaux a fortement augmenté au cours des dernières années. La provision pour litiges fiscaux enregistrée dans le compte général de l'État était de 12 milliards d'euros à fin 2012, et s'élève à 24 milliards d'euros fin 2016, soit un doublement en quatre ans. Leur coût, en comptabilité budgétaire, devrait atteindre 1,6 milliard d'euros en 2017 et 1 milliard en 2018, hors coût du contentieux « 3 % dividendes », évalué à 1 milliard sur 2017 et 2018.

[Le contentieux « précompte mobilier » 49](#)

[Le contentieux « OPCVM » 53](#)

[Le contentieux « de Ruyter » 56](#)

[Le contentieux « Stéria » 62](#)

[Le contentieux « 3 % dividendes » 65](#)

**[Le contentieux des demandes gracieuses \(CE 20/09/17\)](#)**  
**[Cliquez pour lire la tribune](#)**

Au regard des critères de droit commun, la remise ou la modération est un abandon – pur et simple ou conditionnel – consenti par un créancier à son

**[Prêt intergroupe : détermination des intérêts \( aff GE Money Bank](#)**  
**[Conclusions LIBRES de Mme de BARMON](#)**  
**[cliquez pour lire la tribune](#)**

**[Un mali de confusion est il déductible ?? Société Cible Financière](#)**  
**[\(Conclusions LIBRES de V Daumas\)](#)**  
**[Cliquez pour lire la tribune](#)**

**[Précis de fiscalité DGFIP 2017](#)**

**[Annuaire complet statistique DGFIP 2015](#)**

**[Cahier statistique synthétique DGFIP 2015](#)**

**[Accès au CGI et au LPF sur Légifrance](#)**

**[Accès à la Brochure pratique 2017](#)**  
**[\(déclaration des revenus 2016\)](#)**

**[Accès à la Brochure pratique Impôts locaux 2016](#)**

**[le bilan de la France au 31.12.15.PDF](#)**

**[Ocde les prélèvements obligatoires](#)**